## ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

## RESTRICTED

TBT/Notif.90.280 26 septembre 1990

Distribution spéciale

## **DOUANIERS ET LE COMMERCE**

Comité des obstacles techniques au commerce

## **NOTIFICATION**

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1.	Partie à l'Accord adressant la notification: REPUBLIQUE FEDERALE TCHEQUE ET SLOVAQUE
2.	Organisme responsable: Direction fédérale de la normalisation et des mesures
3.	Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4.	Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Rames de séchage et de thermostabilisation
5.	Intitulé: CSN 81 6615 Machines textiles. Rames de séchage et de thermostabilisation. Types et paramètres de base
6.	Teneur: Cette norme s'applique aux rames de séchage et de thermostabilisation utilisées individuellement pour stabiliser les dimensions linéaires des tissus et pour en éliminer l'humidité par vaporisation.
7.	Objectif et justification: Amélioration de la qualité
8.	Documents pertinents: -
9.	Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: ler juillet 1991
10.	Date limite pour la présentation des observations: ler janvier 1991
11.	Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: